

M. Siim Kallas
Vice-Président de la Commission
européenne
Membre de la Commission chargé des
affaires administratives, de l'audit et de
la lutte antifraude

Consultation sur l'initiative européenne en matière de transparence – Contribution de *Notre Europe* relative au chapitre 2, « Transparence et représentation des intérêts (lobbying) »

Monsieur le Commissaire,

Je tiens à vous remercier, au nom de *Notre Europe*, le think tank engagé en faveur de l'unité européenne créé par Jacques Delors, pour les efforts que vous menez en faveur de la transparence des processus décisionnels communautaires et pour favoriser la participation des acteurs concernés à l'élaboration des politiques de l'UE. Ce sont assurément des éléments essentiels pour approfondir la légitimité démocratique des institutions européennes.

Notre Europe tient donc à participer à la consultation que vous avez initiée avec le Livre Vert *Initiative européenne en matière de transparence* COM(2006)194final, en réaction plus spécifiquement à son chapitre 2.

Les groupes de réflexion – *think tanks* – doivent être distingués des groupes de pression

Les *think tanks* ne sont pas des lobbies. Cette assimilation est dommageable au développement d'un type d'organisation essentiel pour alimenter les institutions et gouvernants de l'Union européenne en analyses et propositions politiques, comme l'a indiqué l'enquête que nous avons menée auprès de nombreux décideurs européens en 2004¹. En effet, l'attention accordée par le chapitre 2 du Livre Vert aux lobbies est gouverné par une préoccupation légitime : si le lobbying est une activité essentielle et incontournable dans toute démocratie, les efforts pour influencer les institutions présentent dans certains cas un danger pour leur bon fonctionnement. Il est notoire que le *lobbying* souffre dans l'esprit du public d'une image largement négative. Y confondre les *think tanks* n'est ni légitime ni souhaitable.

Si les *think tanks* soulèvent des questions spécifiques, il est essentiel de veiller à les cerner précisément. Pour cela, il nous semble que la notion même de lobbying doit être définie de manière plus précise qu'elle ne l'est dans le Livre Vert, qui suggère que le lobbying recouvre « *toutes les activités qui visent à influencer sur l'élaboration des politiques et les processus décisionnels des institutions européennes* ». En effet, l'activité d'influence est tellement large et recouvre une variété tellement grande d'organisations qu'elle est peu opérationnelle : les lobbies autant que les *think tanks*, mais aussi toute autre forme de dialogue avec les institutions, que ce soient les Etats membres eux-

¹ Voir le chapitre 3 de l'étude *Notre Europe* « L'Europe et ses *think tanks* : un potentiel inaccompli », disponible sur notre site internet : http://www.notre-europe.asso.fr/article.php3?id_article=537&lang=fr

mêmes ou des individus isolés participent de cette influence, ainsi que bien d'autres organisations dans l'environnement opérationnel de la Commission.

Si *think tanks* et lobbies ont en commun le dialogue avec les responsables politiques, la nature de l'activité des think tanks et des lobbies est fondamentalement différente. On peut définir le 'lobbying' comme les efforts entrepris pour influencer les décisions publiques, soit en cherchant à changer les politiques et législations préparées et mises en oeuvre par les autorités publiques, soit en s'efforçant de résister à de tels changements au nom d'un intérêt particulier ou d'un groupe d'individus (secteur économique, entité géographique, type de personnes, etc.).

Le *think tank*, par contraste, se spécialise dans la production de solutions de politique publique grâce à un personnel propre dédié à la recherche. Il fournit une production originale de réflexion, d'analyse et de conseil qui a vocation à être communiquée aux gouvernants et à l'opinion publique. Il n'est pas chargé d'accomplir des missions gouvernementales. Il s'efforce plus généralement de maintenir son autonomie intellectuelle et de ne pas être lié à des intérêts spécifiques. Il n'a donc pas non plus pour tâche principale de former ni d'accorder des diplômes. Enfin, son travail a l'ambition, explicite ou implicite, d'œuvrer à une certaine conception du bien public, par opposition aux organes à but commercial et/ou lucratif.

Proposition 1 : Nous suggérons donc que les *think tanks* soient clairement distingués des lobbies dans les textes à venir de la Commission européenne.

Le souci de transparence s'applique à tous, *think tanks* y compris

Notre souci commun est que le surcroît de prestige que confère l'appellation « *think tanks* », du fait de cette ambition de réflexion indépendante, de qualité, est détourné par des groupes de pression qui y voient une manière de présenter leurs stratégies de pression sous un jour plus respectable. La confusion est accrue par certains cabinets de consultants en affaires publiques qui se présentent comme *think tanks*. Certains ne sont transparents ni quant à leur mission réelle, ni quant à leurs financements.

Encourager les *think tanks* à respecter des principes minimaux similaires à ceux exigés des groupes de pression (s'inscrire sur CONECCS, expliciter clairement sur leur site Internet et dans leur correspondance quel est la nature de leur activité, être transparent sur l'origine de leurs financements) est utile.

Par rapport à ces enjeux, *Notre Europe* estime que des mesures pratiques pourraient être prises par les institutions européennes.

Proposition 2 : Les think tanks spécialistes des questions européennes (dont vous trouverez une liste relativement exhaustive sur notre site Internet www.notre-europe.eu dans la section « liens ») devraient être invités à s'inscrire sur la base CONECCS.

Proposition 3 : La base CONECCS devrait inclure un type d'organisation « think tank ». Elle devrait être aménagée pour permettre l'inscription d'organisations qui, comme la quasi-totalité des *think tanks* européens, ne sont pas organisés dans plus d'un ou deux Etats membres, puisque la plupart ont une dimension européenne, tout en étant basés dans un seul Etat. C'est le cas de *Notre Europe*.

Encourager les *think tanks* à plus de transparence

Appliquer les solutions envisagées pour les groupes de pression aux groupes de réflexion n'empêchera toutefois pas des groupes de pression de se prétendre *think tanks* pour dissimuler leurs activités de lobbying. C'est dans cette optique que le réseau de *think tanks* European Policy Institutes Network (EPIN) a organisé un séminaire le 20 octobre 2005 auquel vous nous avez fait l'honneur de participer, consacré au thème « Ideas, Influence and Transparency - What Could Think Tanks Learn and Contribute? ». Les conclusions du séminaire sont jointes en annexe et sont disponibles en ligne². Cette

² www.notre-europe.asso.fr/article.php3?id_article=910&lang=fr

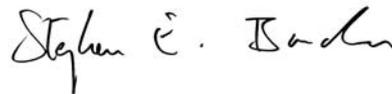
synthèse offre des éléments de réflexion pour un traitement spécifique des *think tanks*. Ceux présents à ce séminaire s'efforcent tous d'être transparents en matière de financement, de règles de gouvernance internes en matière de recherche, d'objectifs de recherche poursuivis.

Nous réfléchissons donc à *Notre Europe*, avec d'autres centres de réflexion indépendants, à un système de charte et d'évaluation indépendante pour *think tanks*. Une telle charte se baserait sur des critères objectifs. Par exemple, des organisations qui n'ont aucune personne dédiée à la recherche au sein de leur équipe et ne produisent pas de réflexion originale, et ne font que faire circuler des argumentaires en faveur de telle ou telle politique peuvent-ils être assimilés à des groupes de réflexion ? Appliquer le code de conduite du lobbying aux *think tanks* ne serait ni pertinent compte tenu de la nature différente de leurs activités, ni efficace. Il est nécessaire d'encourager le secteur des *think tanks* à développer ses propres standards et instruments de gouvernance. Ces considérations sont développées dans le chapitre final de l'ouvrage ci-joint, *Les think tanks – Cerveaux de la guerre des idées*.

Proposition 4 : La Commission pourrait encourager le secteur des *think tanks* à poursuivre la réflexion en matière de transparence et d'évaluations spécifiques à ses modes de fonctionnement et missions.

En espérant avoir ainsi souligné les spécificités du travail des *think tanks* et contribué utilement à la consultation en cours, l'équipe de *Notre Europe* reste naturellement à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de ma considération respectueuse,



Stephen Boucher
Co-Secrétaire Général

Documents joints

- Ideas, Influence and Transparency - What Could Think Tanks Learn and Contribute?
- Etude *Notre Europe L'Europe et ses think tanks – Un potentiel inaccompli*
- *Les think tanks – Cerveaux de la guerre des idées*, Paris : Le Félin, avril 2006
- Rapport annuel 2005 *Notre Europe*